

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 6**

Engagement n° 6 :

Est-ce que le Distributeur reconnaît avoir été rémunéré pour des investissements qui n'ont pas eu lieu et auraient été soit abandonnés, soit reportés au cours des dernières années ? Quel mécanisme est-on prêt à proposer pour régler cette situation ? (Demandé par UC)

Réponse à l'engagement n° 6 :

Tel que mentionné en réponse à la question 22.2 de la demande de renseignements n° 1 de la Régie dans le cadre du dossier R-3776-2011, le Distributeur rappelle que les écarts constatés au niveau des investissements n'ont pas d'effet immédiat sur les revenus requis. Ce n'est qu'une fois mis en service que les investissements sont intégrés à la base de tarification en tant qu'actifs en exploitation et qu'ils génèrent une dépense d'amortissement et un rendement. Le Distributeur présente donc au tableau E.6 la variation des mises en service entre les montants autorisés et le réel, pour les projets inférieurs à 10 M\$.

Tableau E.6
Mises en service des projets inférieurs à 10 M\$

Année	MES Réelles / Base	MES année témoin	Ajustement des MES D-2010-022	Écart (réel - témoin)	
				(\$)	(%)
2007	617,3	688,3		-71,0	-10,3%
2008	622,2	632,0		-9,8	-1,6%
2009	575,3	565,0		10,3	1,8%
2010*	575,6	660,3	-75,0	-9,7	-1,5%
2011	577,7	635,7		-58,0	-9,1%
2012	647,4	648,2		-0,8	-0,1%
2013	s.o.	634,9		s.o	s.o

* la coupure de 50 M\$ au niveau de la moyenne 13 soldes de la base de tarification de l'année témoin 2010 implique une baisse de 75 M\$ au niveau des mises en service.

L'écart au niveau des mises en service de 2007 a eu les impacts favorables suivants : 1,2 M\$ sur la charge d'amortissement et 2,6 M\$ de rendement sur la moyenne 13 soldes de la base de tarification.

Les écarts constatés de 2008 à 2010 ne sont pas significatifs. Ainsi, l'impact de ces écarts sur la charge d'amortissement et le rendement calculé sur la moyenne 13 soldes de la base de tarification est marginal.

L'écart au niveau des mises en service de 2011 est quant à lui principalement attribuable aux autres actifs incorporels pour 35 M\$. Cet écart a eu les impacts favorables suivants : 3,2 M\$ sur la charge d'amortissement et 1,2 M\$ de rendement sur la moyenne 13 soldes de la base de tarification. L'écart résiduel de 23 M\$ a eu quant à lui, un impact marginal sur la charge d'amortissement et le rendement calculé sur la moyenne 13 soldes de la base de tarification.

Conscient des écarts constatés en 2011 au niveau de ses investissements et mises en service des autres actifs incorporels, le Distributeur a porté une attention particulière à ce poste en 2013, ce qui a entraîné une baisse des investissements en technologie de l'information de 19 M\$ par rapport au montant reconnu en 2012. Le Distributeur souligne également que les mises en service découlant de ces investissements ont été prévues en décembre 2013. Ce faisant, tout écart constaté en mode réel n'aurait aucun impact sur la prévision d'amortissement 2013 et aurait un impact très marginal sur le rendement calculé sur la moyenne 13 soldes de la base de tarification.

Le Distributeur précise qu'il planifie ses investissements et les mises en service qui en découlent au meilleur de sa connaissance et en fonction des données disponibles au moment de la préparation du dossier tarifaire. Compte tenu des faibles écarts constatés au tableau précédent, le Distributeur est satisfait de son processus de planification.

En conséquence, le Distributeur considère que les investissements qui ont été prévus mais n'ont pas eu lieu ont un impact négligeable sur les écarts de rendement constatés au cours des dernières années. De même, compte tenu de l'ajustement apporté à sa prévision d'investissements en technologie de l'information, il est d'avis qu'aucun mécanisme d'ajustement n'est requis.